

Mouvement Démocrate

Village Développement durable

Concilier biodiversité et activités humaines

Principal contributeur : Pierre-Olivier Desmurs

Encadrée par : David GUILLERM

1. Note politique

Protéger la santé de la planète et de la biodiversité, c'est protéger notre santé et l'avenir des générations futures. Notre cap tient en trois clés :

- **Une seule santé - One Health¹** (relier systématiquement environnement, santé humaine et santé animale),
- **La sobriété** (réduire l'empreinte des usages, dès la conception des projets comme dans nos pratiques quotidiennes),
- **et les Obligations réelles environnementales (ORE)²** (verrouiller dans la durée des engagements attachés au terrain).

Nous proposons d'en faire des réflexes politiques : évaluer chaque décision publique sous l'angle Une seule santé - One Health, planifier sobriété et usages du sol avant toute nouvelle infrastructure, et sécuriser les gains de biodiversité par des ORE chaque fois que possible.

Sortir des grands principes pour passer aux approches concrètes : énergie, agriculture, cohabitation avec le vivant, milieux humides, mer—partout, cohabiter, atténuer, remplacer ce qui abîme par des solutions plus soutenables, et donner autant de poids aux associations qui représentent le vivant qu'aux acteurs économiques dans les décisions locales.

Nous proposons que le Mouvement Démocrate devienne l'ami de la biodiversité, en conciliant l'essor des activités humaines et la protection des écosystèmes. Notre boussole associe One Health – Une seule santé, la sobriété comme premier réflexe et l'innovation utile : renaturaliser les solutions partout où c'est possible, privilégier ce qui régénère plutôt que ce qui consomme. Cet horizon donne un cadre clair à l'action publique et à l'économie : planifier des usages sobres, orienter l'investissement vers des projets à impact démontrable et sécuriser leurs effets dans la durée grâce aux Obligations réelles environnementales (ORE). Ainsi, le MoDem fait émerger des champions de l'avenir, entreprises, territoires, filières, qui créent de la valeur en protégeant le vivant.

1 Voir la note dédiée au principe Une seule santé – One Health développé par l'OMS.

2 Voir la note sur la fiscalité verte focalisant sur le dispositif des Obligations réelles environnementales.

2. Diagnostic partagé

Nous vivons une concurrence d'usages (eau, terre, énergie, logement, production, loisirs) sur des écosystèmes déjà fragilisés. Les politiques existent mais restent hétérogènes. La pérennité des effets manque souvent (changement de propriétaire, retournement d'usage, arbitrages budgétaires), les insectes et les milieux humides déclinent, et la mer concentre les impacts cumulés terre-mer. Les solutions efficaces sont connues : agir au plus près du terrain, penser santé-biodiversité ensemble, stabiliser les engagements dans le temps.

Cette pression se lit dans les chiffres : à l'échelle mondiale, les populations de vertébrés suivies ont chuté en moyenne de 73 % entre 1970 et 2020, près d'un million d'espèces sont menacées d'extinction et plus de 85 % des zones humides ont disparu depuis 1700, ce qui affaiblit fortement les écosystèmes et les services qu'ils rendent.

Dans l'Union européenne, seulement 39,6 % des masses d'eau de surface atteignaient le bon état écologique en 2021, signe d'une dégradation persistante des milieux aquatiques.

La santé publique est déjà affectée : environ 60 % des maladies infectieuses connues et jusqu'à 75 % des maladies émergentes sont d'origine zoonotique. 8,1 millions de décès par an sont attribués à la pollution de l'air en 2021, rappelant l'urgence de lier nature et santé.

En mer, 37,7 % des stocks mondiaux sont surpêchés, fragilisant l'alimentation et l'emploi littoral, tandis que le déclin des pollinisateurs met en risque 235 à 577 milliards de dollars de production agricole annuelle (chiffre estimé en 2015).

3. Propositions

a. Production d'énergie et nature

En parallèle de la recherche de sobriété, repenser le cadre légal pour une production au plus près de la consommation, en s'appuyant sur les atouts naturels (dénivelés, couloirs de vent, géothermie) sans sacrifier les milieux. Lancer des démonstrateurs micro-hydro sur anciens moulins avec débits réservés ambitieux, passes à poissons et suivi biologique. Cartographier les impacts cumulés pour l'implantation éolienne/solaire. Prioriser les surfaces déjà artificialisées (toitures, parkings, friches) avant toute emprise naturelle.

b. Organisation du paysage agricole : remettre de la vie partout

Généraliser des paysages d'îlots vivants : haies, mares, bandes enherbées, mosaïques de cultures, jachère tournante volontaire (non traitée, floristique, ciblée pollinisateurs), et ripisylves. Réhabiliter la jachère comme outil volontaire de biodiversité avec appuis techniques et reconnaissance dans les dispositifs territoriaux.

c. Cohabiter avec les insectes : changer nos usages

Réduire les luminescences nocturnes (trames noires), tondre et faucher différemment, bannir les traitements cosmétiques des espaces publics, développer des corridors nectarifères en ville

et à la campagne et soutenir la science participative (suivi papillons/pollinisateurs) pour guider l'action locale.

Identifier avec les experts les solutions les plus adaptées à travers le planète pour lutter contre les espèces invasives importées afin de construire des plans de lutte efficaces.

d. Milieux humides

Reconnaître les zones humides comme infrastructures naturelles d'intérêt général : freins aux crues, épuration, biodiversité. Stabiliser leur caractère humide même en cas de projets (aménager autour de l'eau, pas à la place de l'eau), renaturer des vallées et plaine alluviales, encourager des solutions fondées sur la nature dans chaque bassin versant.

e. Mer et littoral

La France est l'un des tout premiers espaces maritimes du monde, nos aires marines protégées doivent devenir effectives : augmenter la part en protection stricte à 10% des espaces, interdire les activités réellement destructrices dans les zones sensibles, consolider les corridors écologiques marins et intégrer les impacts terre-mer (pollutions diffuses, plastiques). Soutenir la mise en œuvre des engagements internationaux (haute mer, gouvernance intégrée), en particulier dans l'outre-mer.

f. Gouvernance locale : cohabiter réellement

Installer des cellules de concertation du vivant par bassin de vie (entreprises, citoyens, associations, élus, scientifiques), avec un poids réel attribué aux associations de protection de la nature dans l'arbitrage et médiation écologique systématique pour les projets sensibles. Relever le coût des infractions (barèmes écologiques, remise en état obligatoire, astreintes quotidiennes), et conditionner toute régularisation à des mesures d'atténuation co-construites.

g. Pérenniser les effets en s'appuyant sur les Obligation réelle environnementale

Dès qu'un projet restaure ou crée un habitat, attacher l'engagement au terrain via une Obligation réelle environnementale (durée significative, clauses de gestion, contrôle simple) : c'est la manière la plus robuste d'assurer que l'acquis pour le vivant reste acquis malgré les changements de propriétaire.

Voir la note dédiée aux ORE.

h. Sobriété transversale

Faire de la sobriété une compétence obligatoire des projets : éviter d'abord (Zéro Artificialisation Nette confirmé), réduire ensuite (empreinte matière/énergie), compenser en nature uniquement en dernier recours et à proximité des impacts. Publier des bilans d'empreinte compréhensibles par le public.

4) Recommandations stratégiques (MoDem)

1. Cap politique :

Ajouter le tryptique sobriété – Une seule santé et ORE dans chaque décision publique.

2. Cohabitation opérationnelle :

Imposer la hiérarchie “éviter–réduire–compenser” dès l’amont des projets et créer des cellules locales de concertation du vivant où les associations disposent d’un poids décisionnel égal aux autres parties prenantes.

3. Achats publics exemplaires :

Exiger une clause “biodiversité nette positive” sur tous les marchés publics : désimperméabilisation compensant au minimum 1:1, création d’habitats urbains (haies, mares, toitures végétalisées), clauses de suivi pluriannuel des résultats.

4. Une protection exemplaire des océans

Protection stricte sur les zones sensibles, interdiction des techniques destructrices dans toutes les aires marines protégées concernées et gouvernance terre-mer intégrée (eaux usées, plastiques, ruissellements).

5. Sanctuaires du vivant :

Créer un réseau de sanctuaires qui protège, en priorité d’aménagement, les zones humides (têtes de bassin, ripisylves, tourbières, plaines alluviales) et les autres milieux à biodiversité et insectes (prairies fleuries, haies, lisières, friches, dunes, laisses de mer, micro-habitats urbains). Mesures clés : zéro perte nette avec renaturation obligatoire en cas d’atteinte, tampons écologiques (10–50 m selon sites) et continuités (trames bleues/vertes/noires) pour le cycle de l’eau et les déplacements d’espèces, zéro pesticide non-agricole, fauche différée, sobriété lumineuse (réduction, horaires, spectre), accès de proximité quand c’est compatible (santé, adhésion), contrôle et sanctions effectives (astreintes, remise en état).

6. Jachères de biodiversité :

Réhabiliter la jachère tournante volontaire comme standard de paysage : objectif territorial, appui technique et reconnaissance selon les résultats (flore, pollinisateurs, sols).

5) Éléments de langage

- « Une seule santé : protéger la biodiversité, c’est protéger notre santé. »
- « Sobriété choisie : concevoir autrement pour respecter notre habitat. »
- « Des engagements durables : mettre en œuvre des Obligations réelles environnementales, c’est bâtir et protéger notre patrimoine naturel. »

Références :

Les universités de la biodiversité <https://www.lesub.net/>

Biodiversité : les instruments internationaux <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat-et-environnement/la-preservation-de-la-biodiversite/l-action-de-la-france-en-matiere-de-biodiversite/article/biodiversite-les-instruments-internationaux>

Le suivi des engagements de la Stratégie nationale biodiversité <https://biodiversite.gouv.fr/>

Environnement MoDem <https://www.mouvementdemocrate.fr/environnement-0>

Décryptage du Plan Biodiversité 2025-2030 de la Ville de Paris
<https://www.apc-paris.com/changement-climatique/climat-a-paris/les-plans-climat-et-politiques-climat-energie/plan-biodiversite-2025-2030/>

Faciliter la coexistence de la faune sauvage et des activités humaines
<https://fondationprimat.org/projets/faciliter-la-coexistence-de-la-faune-sauvage-et-des-activites-humaines/>

Le gouvernement lance un nouveau plan national d'adaptation au changement climatique
<https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/gouvernement-lance-nouveau-plan-national-dadaptation-changement-climatique>

OFB - Programme d'intervention 2023-2025
<https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Doc%20strat%C3%A9giques/programme-intervention-2023.pdf>

PAC 2025 - fin de la jachère obligatoire ! <https://www.fdsea21.fr/actualites/pac-2025-fin-de-la-jachere-obligatoire/>

En quoi une jachère est bonne pour la biodiversité ?
<https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/dossier-2328-jachere-bonne-biodiversite.html>

Le patrimoine marin et les aires marines protégées françaises
<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/patrimoine-marin-aires-marines-protegees-francaises>

Protéger la biodiversité marine
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/250608_unoc-biodiversite_web_DP_AMP.pdf

ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de->

[developpement-durable/article/odd14-conserver-et-exploiter-de-maniere-durable-les-oceans-les-mers-et-les](#)

Mettre en œuvre de véritables aires marines protégées : une transition possible !

<https://bloomassociation.org/mettre-en-oeuvre-de-veritables-aires-marines-protgees-une-transition-possible/>

2025, Année de la Mer : protéger notre littoral, préserver notre futur

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/2025-annee-de-mer-protger-notre-littoral-preserver-notre-futur>

L'Accord des Nations unies sur la haute mer (BBNJ) <https://www.mer.gouv.fr/laccord-des-nations-unies-sur-la-haute-mer-bbnj>

2024 Living Planet Report <https://www.worldwildlife.org/publications/2024-living-planet-report>

Ecological status of surface waters in Europe

<https://www.eea.europa.eu/en/analysis/indicators/ecological-status-of-surface-waters>

Aquafarming becomes main global source for fish, U.N. food agency says

<https://www.reuters.com/business/environment/aquafarming-becomes-main-global-source-fish-un-food-agency-says-2024-06-07/>